

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

(C/C.MALET/251077)
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

TRAVAIL-DÉMOCRATIE-PAIX

gms
D E C R E T N° 78/016 DU 12 JANVIER 1978

PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT
ET NOMINATION D'UN OFFICIER DE L'A.P.N.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

V I S A S :

D.F. VU - LA CONSTITUTION FONDAMENTALE DU 5 AVRIL 1977 ;

gms VU - L'ACTE 005 DU 19 MARS 1977 DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL PORTANT CRÉATION DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ET FIXANT SES AT-
TRIBUTIONS ;

C.F. VU - L'ACTE 001 DU 3 AVRIL 1977 PORTANT ORGANISATION ET STRUCTURATION DU
COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ;

VU - LA LOI 17/61 DU 16 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTEMENT DES
FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE ;

VU - L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 PORTANT STATUT GÉNÉRAL DES CADRES
DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;

VU - LE DÉCRET 70/357 DU 25 NOVEMBRE 1970 SUR L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE ;

~~VU - LE DÉCRET 77/165 DU 5 AVRIL 1977 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CON-~~
SEIL DES MINISTRES ;

SUR PROPOSITION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI :

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - EST INSCRIT AU TABLEAU D'AVANCEMENT ET NOMMÉ AU GRADE D'ASP:-
RANT D'ACTIVE POUR COMPTER DU 1^{er} JUILLET 1977 :

AVANCEMENT ECOLE :

INTENDANCE :

- L E K O U A

LAURENT

ARTICLE 2. - LE PREMIER VICE-PRESIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE MINISTRE DES FINANCES, SONT CHARGÉS, CHACUN EN
CE QUI LE CONCERNE DE L'EXÉCUTION DU PRÉSENT DÉCRET QUI SERA ENREGISTRÉ, PU-
BLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO ET COMMUNIQUÉ
PARTOUT OÙ BESOIN SERA. /.-

- AIT A BRAZZAVILLE, LE 12 JANVIER 1973

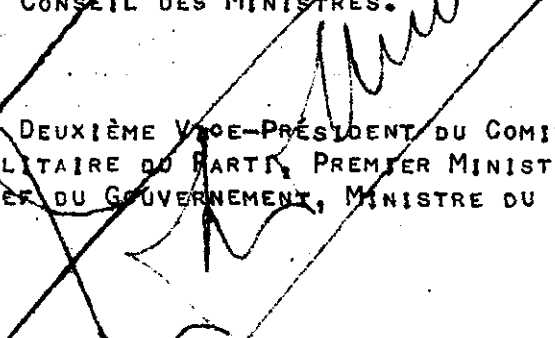
PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE
DU PARTI, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU CONSEIL DES MINISTRES.

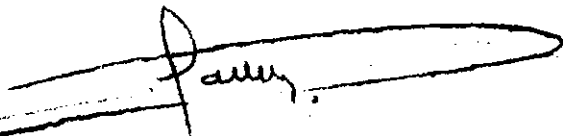

COLONEL YHOMBY-OPANGO JOACHIM.-

GENERAL DE BRIGADE

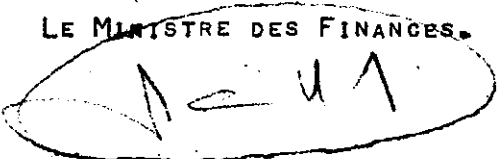
LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA
DÉFENSE NATIONALE.


COLONEL LOUIS SYLVAIN-GOMA.-


COLONEL DENIS SASSOU-NGUESSO.-

LE MINISTRE DES FINANCES.


HENRI LOPES.-